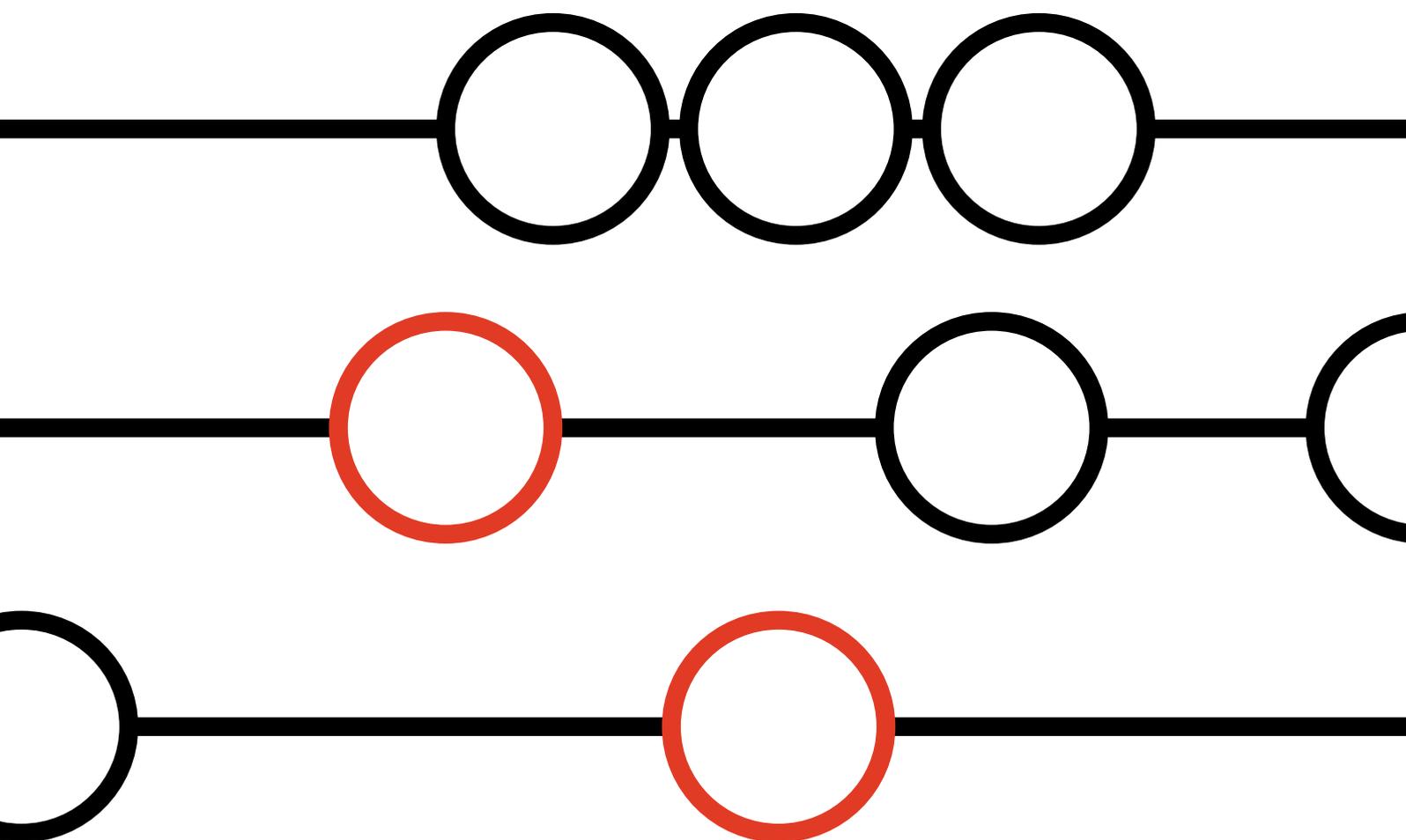


assura.



Groupe Assura

**Rapport annuel
consolidé
2020**

Assura en chiffres clés

	2020	2019
Primes et prestations		
Primes acquises	CHF 3.9 Mia	CHF 3.9 Mia
dont assurance obligatoire des soins (AOS) ¹	CHF 3.6 Mia	CHF 3.5 Mia
Charges de prestations	CHF 2.6 Mia	CHF 2.6 Mia
dont AOS ¹	CHF 2.3 Mia	CHF 2.3 Mia
Compensation des risques (CDR, charges)	CHF 1.1 Mia	CHF 1.1 Mia
Taux de sinistres (y c. CDR)	94.9%	94.4%
dont AOS ¹ (y c. CDR)	95.8%	95.5%
Frais AOS¹		
Charges d'exploitation	CHF 169.6 Mio	CHF 155.3 Mio
Taux de frais AOS ¹	4.2% des primes ²	4.2% des primes ²
Frais AOS par assuré (sur effectif moyen)	CHF 154 ⁴	CHF 148 ⁴
Provisions et réserves		
Provisions techniques	CHF 2.0 Mia	CHF 1.9 Mia
Taux de provisions	45.5%	45.6%
Ratio TS-LAMa ¹	150.3% ³	148.3%
Fonds propres	CHF 754.5 Mio	CHF 752.3 Mio
dont réserves AOS ¹	CHF 614.2 Mio	CHF 596.0 Mio
Taux de fonds propres	17.3%	18.0%
Taux de réserves AOS ^{1,2}	22.9%	22.2%
Résultat		
Résultat consolidé avant provision pour excédents	CHF 36.3 Mio	CHF 45.6 Mio
Attribution / dissolution à la provision pour excédents	- CHF 30.0 Mio	CHF 1.3 Mio
Résultat consolidé après provision pour excédents	CHF 6.3 Mio	CHF 46.9 Mio
Collaborateurs au 31.12.2020		
Effectifs	1'456	1'350
Effectifs en équivalents plein temps	1'334	1'231
Clients		
	01.01.2021	01.01.2020
Nombre d'assurés	1'045'000	1'091'000
Nombre d'assurés AOS	943'000	990'000
Nombre d'assurés LCA (assurances complémentaires)	481'000	498'000
Nombre de sites	19	16

1 selon comptes statutaires Assura-Basis SA

2 selon les réserves AOS + la provision pour risques liés aux placements de capitaux, par rapport aux primes

3 après attribution à la provision pour excédents

4 Taux de frais AOS et frais par assuré récurrents (calculés hors charges exceptionnelles liées au changement du système informatique de CHF 18 Mio en 2020 et CHF 4.7 Mio en 2019)

Sommaire

Assura en 2020

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général	4
Mission, engagements, valeurs	8
2020 en bref	9

Gouvernance

La Fondation Assura	11
Structure du Groupe	11
Conseil d'administration	12
Comités du Conseil d'administration	12
Direction générale	16
Rémunérations	18

Fonctions de supervision et de contrôle

19

Rapport financier 2020

Compte de résultat consolidé	21
Bilan consolidé	22
Tableau de flux de trésorerie consolidé	23
Tableau de variation des fonds propres consolidés	24
Annexe aux comptes annuels consolidés	25
	26

Rapport de l'organe de révision

43

Message du président du Conseil d'administration et du directeur général



Jean-Luc Chenaux, président du Conseil d'administration et Ruedi Bodenmann, directeur général.

Comment revenir sur l'année 2020 sans évoquer la Covid-19 ? Elle bouleverse notre mode de vie et met sous pression notre système de santé et ses multiples acteurs. A commencer par les hôpitaux et le personnel soignant dont l'abnégation et l'engagement méritent notre profonde reconnaissance.

La pandémie pose aussi des défis aux assureurs-maladie. Le premier consiste à garantir la continuité des activités au service des clients, tout en protégeant leurs collaboratrices et collaborateurs. Dans le contexte sanitaire actuel, il s'agit aussi de prendre en considération l'évolution des interrogations et besoins des assurés et de modifier ses pratiques selon les remaniements des réglementations cantonales et fédérales relatives au remboursement de prestations de soins telles que les tests ou les vaccinations.

Assura démontre chaque jour sa capacité à s'adapter à cette situation exceptionnelle, en s'appuyant sur la souplesse de son organisation et l'engagement de ses équipes. La gestion administrative et le contrôle de la facturation des soins liés à la Covid-19 ne sont pas neutres pour un assureur-maladie qui compte un million d'assurés. Par exemple, au cours des quatre derniers mois de 2020, soit lors de la seconde vague de la pandémie, Assura a remboursé quelque 220'000 factures de laboratoire relatives aux tests Covid-19 effectués par ses assurés.

S'appuyant sur des bases financières solides, notre Groupe assume ces frais administratifs supplémentaires et avance à la Confédération les coûts relatifs à ces tests. Assura prend également en charge les doses de vaccin de ses assurés, au prix négocié par l'Office fédéral de la santé publique et sans appliquer la franchise. Les autorités cantonales et fédérales assument pour leur

part les coûts de logistique, d'organisation et d'infrastructure de la campagne de vaccination. On le voit, la mobilisation de tous les acteurs est indispensable pour faire efficacement face à cette crise sanitaire sans précédent.

Les réserves sont là pour couvrir les coûts de la pandémie

Selon un premier bilan établi par Santésuisse, CHF 350 millions de dépenses sanitaires supplémentaires sont attribuables à la Covid-19 pour l'année 2020, sans compter tous les coûts indirects qui doivent encore être comptabilisés. Quel que soit son montant, la facture finale des soins liés à la pandémie ne peut représenter une charge supplémentaire pour la population helvétique.

Contrairement à de multiples pays, la Suisse dispose d'un système d'assurance-maladie qui, non seulement n'a pas de dette, mais possède des réserves. Ces réserves, chaque assureur-maladie a l'obligation de les constituer grâce aux excédents des années où les coûts de la santé sont inférieurs au montant total des primes. Elles appartiennent donc aux assurés.

Conformément à la loi, les réserves doivent être utilisées pour faire face à des dépenses imprévues ou des circonstances exceptionnelles. Le contexte sanitaire actuel justifie donc pleinement d'y recourir. Il légitime aussi la raison d'être des réserves de l'assurance-maladie, à l'heure où plusieurs initiatives politiques mettent en cause leur principe ou en appellent à leur réduction drastique.

Un reversement de CHF 30 Mio en faveur de nos assurés

Certains le répètent à l'envi : les caisses-maladie ont accumulé trop de réserves. Nous ne pourrions leur donner totalement tort mais une analyse plus fine s'impose.

Le législateur a fixé un seuil minimal de réserves et donne aux assureurs dont les réserves atteignent 150 % de ce seuil la possibilité de restituer les excédents à leurs assurés. Ainsi, en 2019, lorsque ses réserves ont dépassé le seuil de 150 %, Assura a reversé de l'argent à près de 500'000 de ses clients, une opération qu'elle compte réitérer cette année.

On le sait, 2020 a été marquée par le report d'interventions médicales non urgentes en raison de la Covid-19. Dès lors, dans certains cantons, les coûts des prestations à prendre en charge par Assura se sont avérés inférieurs à ceux prévus lors de la détermination des primes 2020. Notre société va donc reverser 30 millions de francs aux près de 500'000 assurés concernés. Ceux-ci seront informés dès que l'OFSP aura marqué son accord quant à ce reversement.

Cette approche de la gestion des réserves n'est pas partagée par l'ensemble des assureurs-maladie, certains affichant des taux de réserves bien supérieurs à 150 % et ne saisissant pas pour autant l'opportunité de restituer les excédents à leurs assurés.

Alors qu'une réforme des modalités de gestion et de réduction des réserves se profile, nous en appelons à des décisions politiques équilibrées, tenant compte de cette disparité et s'inscrivant dans une vision à long terme, afin d'éviter que,

« Contrairement à de multiples pays, la Suisse dispose d'un système d'assurance-maladie qui, non seulement n'a pas de dette, mais possède des réserves »

demain, des réserves devenues trop fragiles ne doivent être reconstituées à grand renfort d'augmentations de primes.

Parce que quantité ne rime pas toujours avec qualité

Notre système d'assurance-maladie obligatoire repose sur un principe simple et qui contribue à sa stabilité à long terme : les primes doivent couvrir les coûts des prestations de soins remboursées. Eviter l'augmentation continue des primes implique donc de maîtriser l'évolution des coûts de la santé. Pour ce faire, le Conseil fédéral a lancé, en août 2020, une consultation portant sur un paquet de mesures essentiellement destinées à réduire le volume global des prestations médicales non nécessaires et à renforcer la qualité des soins.

Ces dernières années ont vu le développement de l'offre médicale, du recours aux spécialistes ainsi que du nombre de soins délivrés lors d'une même consultation. Si cette évolution a un impact sur les primes payées par l'ensemble de la population, son apport en termes de qualité n'est pas toujours avéré. Il ressort d'ailleurs d'un rapport émis en 2017 par des experts mandatés par le Conseil fédéral que 20% des prestations médicales délivrées dans notre pays seraient inutiles en ce sens qu'elles n'apporteraient aucun bénéfice au patient ou un bénéfice trop faible au regard des risques qu'elles représentent, notamment d'effets secondaires ou de complications.

Pour enrayer ce phénomène et ses effets négatifs, nous pensons que la meilleure voie est celle du bon sens, c'est-à-dire celle consistant à donner à chacun les clés lui permettant de privilégier un recours raisonné et efficace aux soins.

Information et orientation objectives: conditions d'une implication individuelle

Nous savons tous qu'un mode de vie sain contribue à nous maintenir en bonne forme. L'accès à des informations et à des indicateurs clairs et objectifs sur la santé en général, et notre santé en particulier, nous permettrait d'aller un pas plus loin, soit de poser des questions pertinentes, d'évaluer les choix qui s'offrent à nous et de prendre des décisions en connaissance de cause.

La Suisse a d'importants progrès à faire en ce sens. Le nouveau report du lancement du dossier électronique du patient (DEP) en est une illustration parmi d'autres. En nous donnant un accès simple et sécurisé aux informations relatives à notre santé, il renforcerait notre capacité à comprendre notre situation et à nous impliquer. Le DEP permettrait, en outre, aux médecins autorisés de trouver rapidement des données précieuses dans les situations d'urgence ou susceptibles d'éviter des interventions inutiles ou potentiellement risquées.

Corollaire d'une carence en informations pertinentes, les assurés se tournent souvent vers leur assureur-maladie pour se voir recommander un traitement ou un spécialiste. Pour répondre à ce besoin d'orientation et, partant, renforcer la qualité et la rapidité de la prise en charge, Assura propose depuis octobre un nouveau modèle dans l'assurance de base : QualiMed. Ce dernier est similaire au modèle Médecin de Famille si ce n'est que, lorsque le recours à un cardiologue, orthopédiste, urologue ou gastro-entérologue est nécessaire, le patient est orienté vers un centre d'expertise indépendant chargé d'identifier les spécialistes les mieux qualifiés et expérimentés au regard de sa situation particulière de santé.

« Quel que soit son montant, la facture finale des soins liés à la pandémie ne peut représenter une charge supplémentaire pour la population helvétique »

Simplicité et transparence

Comme pour la création de QualiMed, ce sont les attentes de nos clients qui ont guidé les multiples projets menés en 2020 pour simplifier nos échanges et interactions. Citons, par exemple, l'évolution de la marque Assura ou les développements apportés à l'app qui soutient désormais plus de 30% des échanges avec nos assurés.

Si le digital est un facteur d'accessibilité et de rapidité, nous comprenons aussi l'importance que nombre de nos assurés accordent au contact direct, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Assura poursuit dès lors le développement de son équipe de conseillers, tout en continuant à s'appuyer sur son réseau de partenaires externes. La qualité des conseils fournis et la rémunération de ces derniers, tout comme de ceux collaborant avec d'autres assureurs-maladie, sont désormais réglementées et le démarchage téléphonique non sollicité banni. Cette évolution positive est le fruit de l'accord de branche signé, en 2020, par les principaux assureurs-maladie. Assura adhère pleinement aux principes de cet accord, tant il y va du respect et de la transparence dus aux assurés.

Des finances saines

Le Groupe Assura termine l'année 2020 sur un résultat net de CHF 36.3 Mio avant constitution d'une provision de CHF 30 Mio destinée à effectuer un reversement en faveur des assurés.

2020 a été l'occasion pour Assura de poursuivre sa stratégie orientée vers une stabilité financière à long terme. Le Groupe a notamment consacré des montants significatifs au renforcement des provisions de vieillissement d'Assura SA et demandé la participation des assurés concernés par une augmentation des primes des assurances hospitalisation dont le tarif n'était pas suffisant pour faire face à l'ensemble des prestations de soins couvertes.

Enfin, tout en maîtrisant ses frais de gestion, Assura a investi, en 2020, dans un important projet de renouvellement des systèmes informatiques centraux qui supportent ses activités. Parallèlement s'est poursuivi le développement de plateformes digitales destinées à répondre en tout temps et simplement, aux principales attentes de nos assurés.

Remerciements

Nos sincères remerciements vont à nos assurés pour la confiance et la fidélité témoignées à Assura. Elles motivent notre engagement quotidien à offrir un service répondant au mieux aux attentes. Par leurs compétences et leur implication, les collaboratrices et collaborateurs du Groupe sont les artisans de ses succès ; nous leur exprimons notre sincère gratitude.

Jean-Luc Chenaux
Président du Conseil
d'administration

Ruedi Bodenmann
Directeur général

« Avec le modèle QualiMed, le patient est orienté vers un centre d'expertise indépendant chargé d'identifier les spécialistes les mieux qualifiés au regard de sa situation de santé »

Missions et engagements, corollaires de valeurs fortes et partagées

Rembourser les frais médicaux de nos assurés, leur proposer des services modernes et performants ainsi que des assurances complémentaires modulables, à combiner selon leurs besoins, telles sont nos principales missions.

Nous nous engageons aussi à proposer des primes durablement avantageuses, fruit de l'implication d'Assura et de celle de ses assurés pour privilégier un recours raisonné aux prestations de soins. Assura en appelle d'ailleurs à un engagement de l'ensemble des acteurs du domaine en faveur d'une plus grande maîtrise des coûts de la santé, indispensable pour que le système de l'assurance-maladie garantisse durablement, et à tout un chacun, des soins de qualité. Enfin, nous soutenons l'accès du patient à des informations fiables et pertinentes. Parce que renforcer la transparence, c'est nous permettre à tous de prendre la main sur la gestion de notre santé, de faire des choix et d'exercer notre responsabilité.

Des valeurs qui font la différence

Quatre valeurs fondent les engagements et orientations d'Assura et guident ses collaboratrices et collaborateurs au quotidien. En résulte une dynamique forte et cohérente qui différencie Assura sur le marché et soutient son développement.

La responsabilité

Nous sommes déterminés à contribuer, en tant qu'acteur responsable, à l'amélioration du système de santé, dans l'intérêt de l'assuré.

La collaboration

Nous nous engageons à entretenir un environnement de travail collaboratif favorisant la prise d'initiative, la transparence et le respect mutuel avec à l'esprit l'intérêt de l'assuré.

L'esprit entrepreneurial

Nous nous efforçons d'innover et de chercher continuellement à mieux répondre aux besoins de nos assurés, tout en faisant prospérer Assura.

L'orientation client

Nous nous appliquons à mettre l'assuré au cœur de nos activités et à répondre à ses attentes de manière professionnelle et constructive.

2020 en bref

Les actions et projets qui nous ont mobilisés en 2020 reposent sur une triple volonté : répondre aux attentes de nos assurés, remplir nos missions de manière efficace et économe ainsi que nous engager pour un système de santé de qualité, efficient et favorisant les choix individuels.

Résultats 2020

Au terme de l'exercice 2020, le Groupe Assura affiche un volume de primes de CHF 3.9 Mia. Son résultat consolidé atteint CHF 36.3 Mio, avant constitution d'une provision de CHF 30 Mio destinée à opérer un reversement aux assurés. L'évolution du résultat consolidé par rapport à l'exercice précédent (CHF 45.6 Mio) s'explique principalement par la consolidation des provisions de vieillissement des assurances complémentaires hospitalisation d'Assura SA. Cette consolidation concrétise la stratégie du Groupe Assura orientée vers une stabilité financière à long terme.

A périmètre constant, les coûts de gestion sont maîtrisés. Entré dans sa phase de déploiement, le projet de renouvellement intégral de son système IT cœur de métier représente, pour le Groupe, une charge de CHF 22 Mio en 2020, contre CHF 5.5 Mio en 2019.

La stratégie des placements mise en place en 2018, intégrant notamment des protections contre certains risques baissiers, a permis de réaliser une bonne performance en 2020 malgré la volatilité des marchés, notamment grâce à l'efficacité de ces protections durant la crise financière et à la solidité de la gouvernance en place.

Au 1^{er} janvier 2021, Assura comptait 943'000 assurés dans l'assurance de base et 481'000 dans l'assurance complémentaire.

QualiMed, pour s'adresser directement au spécialiste adéquat

En octobre, Assura a lancé QualiMed, un modèle d'assurance de base répondant à une attente souvent exprimée par les assurés : être orientés vers le spécialiste le mieux à même de traiter leur cas spécifique. Ce modèle

innovant est proposé dans les cantons d'Argovie, de Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Lucerne, Saint-Gall, Soleure, Schwyz, Zoug, Zurich. Avec QualiMed, l'assuré contacte d'abord son médecin de famille ou le service de télé-médecine Medgate 24 h/24. Si le recours à un cardiologue, orthopédiste, urologue ou gastro-entérologue est requis, l'assuré s'adresse ensuite à la société de conseil BetterDoc. Cette dernière présente rapidement trois médecins spécialistes objectivement qualifiés au regard de la situation médicale de l'assuré, lequel n'a plus qu'à choisir celui auquel il va s'adresser.

Simplicité et rapidité grâce à l'App Assura

Au printemps 2020 a été lancée notre nouvelle application permettant aux assurés de numériser leurs factures et justificatifs et de les envoyer directement depuis leur tablette ou téléphone mobile. Consultation de l'état actuel de la franchise et de la quote-part, accès à l'Espace Client et gestion des données en ligne, couvertures et cartes d'assuré de toute la famille sont aussi au rang des fonctionnalités offertes. Un an seulement après son lancement, App Assura supporte un tiers des échanges avec nos assurés.

La marque Assura évolue

2020 a vu se déployer la nouvelle identité d'Assura. Son langage et ses éléments visuels nous permettent de proposer des supports et messages plus simples, clairs et directs, en réponse aux attentes exprimées par nos assurés. L'évolution de sa marque donne aussi à Assura la possibilité d'affirmer qui elle est avec plus de cohérence et de force : un assureur-maladie guidé par l'essentiel et encourageant les efforts d'économie de toutes les parties, de façon à proposer des primes durablement avantageuses.

Notre pôle de conseillers internes s'agrandit

Le développement de notre force de vente interne s'est poursuivi en 2020, avec pour objectifs d'offrir une expérience client optimale et de concrétiser notre stratégie commerciale. Une cinquantaine de nouveaux conseillers ont ainsi rejoint Assura, principalement en Suisse alémanique où les besoins et perspectives de croissance sont les plus importants.

Accord en faveur de la qualité et de la transparence

L'accord de branche signé début 2020 par une quarantaine d'assureurs-maladie, dont Assura, est entré en vigueur le 1^{er} janvier dernier. Il régit de manière contraignante la qualité des conseils fournis et la rémunération des intermédiaires de vente. Cet accord intègre aussi l'engagement des assureurs-maladie signataires à renoncer au démarchage téléphonique non sollicité.

Complémentaires hospitalisation : financement renforcé

En novembre 2020, nous avons annoncé une hausse substantielle des primes des assurances complémentaires hospitalisation Optima, Optima Plus, Priveco, Priveco Plus et Ultra. Le tarif alors en vigueur n'étant pas suffisant pour faire face à l'ensemble des prestations de soins couvertes, Assura a injecté des montants significatifs pour financer ces assurances et demandé la participation des 50'000 assurés concernés. Cette démarche a été validée par la FINMA, autorité compétente pour le domaine des assurances complémentaires. Malgré l'augmentation annoncée, ces assurances-hospitalisation restent très avantageuses par rapport aux autres offres du marché.

Contrôle renforcé des pratiques tarifaires

En 2020, Assura a lancé un projet destiné à revoir et adapter les conventions, les conditions générales et spéciales d'assurance (CGA/CSA) et le processus de contrôle des factures d'hospitalisation en division semi-privée et privée. Cette démarche entend notamment éviter des doubles facturations entre l'assurance obligatoire des soins et les assurances complémentaires.

Vers un système IT cœur de métier intégralement renouvelé

Optimiser le parcours client et le fonctionnement de l'organisation, tels sont les objectifs fondamentaux de l'important programme de renouvellement intégral des systèmes informatiques centraux qui supportent les principales activités d'Assura. Initié en 2019, il se déploie depuis à un rythme soutenu. L'implémentation et le test des principales fonctionnalités continueront en cette année 2021 et la mise en service définitive de notre nouveau système est prévue en 2022.

Covid-19 : s'adapter pour assurer le maintien de l'activité

Dans le contexte sanitaire lié à la pandémie de Covid-19, Assura prend des mesures pour protéger ses collaboratrices et collaborateurs, tout en assurant la continuité de l'activité au service de l'assuré. Les directives des autorités sanitaires sont appliquées à la lettre et les aspects humains, médicaux, techniques et organisationnels sont pris en considération dans la définition des consignes communiquées aux managers et à l'ensemble du personnel. Ces dispositions ont permis d'assurer la continuité de nos activités et de poursuivre le développement de nos projets tout au long de l'année 2020.

Des formations facteurs de performance et d'adaptabilité

Avec son nouveau catalogue de formations, introduit à l'automne 2020, Assura renforce une politique de formation axée sur les compétences métiers et au service de ses objectifs de performance et d'excellence. Parce que notre approche de la formation se veut également au plus près des besoins immédiats de l'entreprise, 2020 a vu la conception d'une session destinée aux managers et centrée sur les défis posés à l'organisation en période de pandémie.

Bien-être et santé au travail

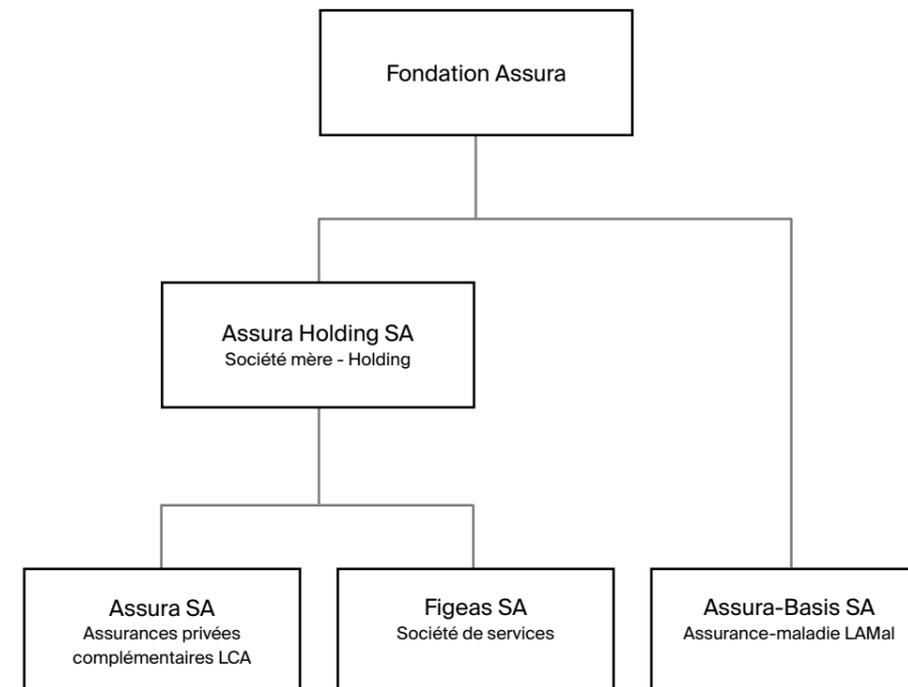
Avec le soutien d'un partenaire spécialisé dans le Care management, nous avons, en 2020, renforcé notre approche destinée à identifier et à comprendre les situations professionnelles et personnelles pouvant avoir un impact sur le bien-être et l'engagement de nos collaboratrices et collaborateurs. Un programme de soutien, composé de mesures adaptées aux différents cas de figure et déployable rapidement, complète cette approche.

Gouvernance

Les principes de bonne gouvernance d'entreprise s'appliquent à l'ensemble de l'organisation du Groupe Assura ainsi qu'aux organes de direction et de contrôle. Les structures, les règlements et les processus sont conçus de manière à garantir un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

La Fondation Assura

La Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura. Indépendante, elle ne poursuit pas de but lucratif. Conformément à ses statuts, la Fondation soutient la prévention des maladies, la recherche médicale et le bien social en Suisse. Ses moyens sont issus de son capital et d'éventuels dividendes issus du domaine des assurances complémentaires. Ils ne proviennent pas de l'assurance de base, Assura-Basis SA étant une société à but non lucratif.

Structure du Groupe Assura

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de sept membres nommés par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle.

Durant l'année 2020, le Conseil d'administration a tenu neuf séances, trois workshops et une journée de séminaire stratégique.

Lors de l'Assemblée générale du 7 mai 2020, les mandats de l'ensemble des membres du Conseil d'administration ont été renouvelés.

Le Conseil d'administration compte quatre comités chargés d'approfondir certaines thématiques. Il s'agit du Comité stratégique, du Comité d'audit et des risques, du Comité de placements et du Comité de nomination et de rémunération.

Comités du Conseil d'administration

Comité stratégique

Le Comité stratégique est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions d'ordre stratégique. Il est composé des administrateurs suivants :

- Eric Bernheim, président
- Jean-Luc Chenaux, membre
- Bruno Pfister, membre.

Durant l'année 2020, le Comité stratégique a tenu trois séances.

Comité d'audit et des risques

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, aux affaires comptables et actuarielles, à l'audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision. Il est composé des administrateurs suivants :

- Barbara Staehelin, présidente
- Sandra Hauser, membre
- David Queloz, membre.

Durant l'année 2020, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Comité de placements

Le Comité de placements est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des placements, y compris la gestion du parc immobilier. Il est composé des administrateurs suivants :

- Bruno Pfister, président
- Marc Joye, membre
- Barbara Staehelin, membre.

Durant l'année 2020, le Comité de placements a tenu quatre séances.

Comité de nomination et de rémunération

Le Comité de nomination et de rémunération est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la composition et à la rémunération des organes dirigeants, ainsi qu'à la préparation des objectifs de la Direction générale et des principes de la politique de rémunération. Il est composé des administrateurs suivants :

- Marc Joye, président
- Eric Bernheim, membre
- Jean-Luc Chenaux, membre.

Durant l'année 2020, le Comité de nomination et de rémunération a tenu trois séances.

Le Conseil d'administration



Jean-Luc Chenaux
Président
Membre du Comité de nomination et de rémunération
Membre du Comité stratégique

- Avocat au Barreau vaudois
- Associé de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne
- Professeur associé à l'Université de Lausanne
- Vice-président de la Commission des offres publiques d'acquisition (COPA)



Eric Bernheim
Vice-président
Président du Comité stratégique
Membre du Comité de nomination et de rémunération

- Administrateur d'Oryx Energies SA, Genève, Hyposwiss Private Bank Genève SA et SkillReal Ltd, Ramat Gan, Israël
- Fondateur de Bernheim ABC Sàrl, cabinet de conseil en gestion



Sandra Hauser
Administratrice
Membre du Comité d'audit et des risques

- Head Transformation & Technology, Zurich Assurances
- Membre du Conseil d'administration de la Banque Cantonale d'Uri



Marc Joye
Administrateur
Président du Comité de nomination et de rémunération
Membre du Comité de placements

- Administrateur délégué, Jabiru Finance SA, Fribourg
- Conseiller en finance et gestion financière d'entreprise



Bruno Pfister
Administrateur
Président du Comité de placements
Membre du Comité stratégique

- Président, Credit Suisse Asset Management (Suisse) SA, Zurich
- Président, Assepro AG, Pfäffikon SZ
- Membre du Conseil d'administration, SCOR SE, Paris
- Président, Quintet Private Bank, Switzerland



David Queloz
Administrateur
Membre du Comité d'audit et des risques

- Directeur, Hôpital Daler, Fribourg



Barbara Staehelin
Administratrice
Présidente du Comité d'audit et des risques
Membre du Comité de placements

- Fondatrice et présidente du Conseil d'administration, Axicos SA, Bâle
- Fondatrice et présidente du Conseil d'administration, Dybly AG, Bâle
- Directrice générale d'ABC Invest & Medical GmbH, Bâle

Vincent Hort
Secrétaire hors Conseil

Direction générale

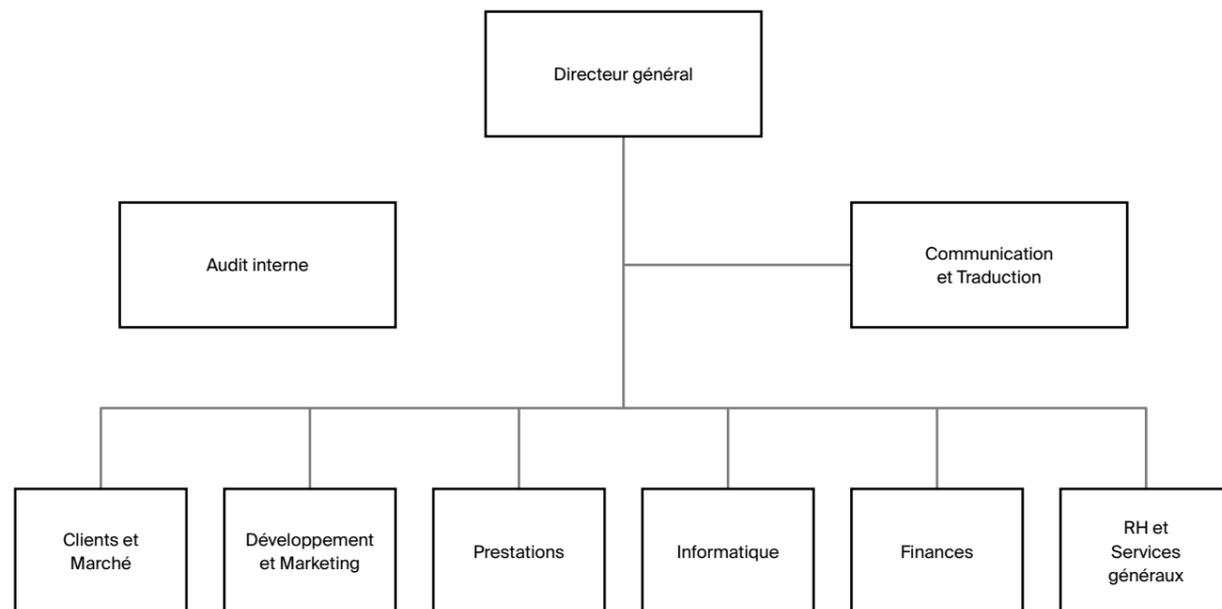
(au 01.01.2021)

Directeur général Ruedi Bodenmann

Directeurs Danilo Bonadei, Département Clients et Marché
 Stephan Kotyczka, Département Développement et Marketing
 Fabio Fierloni, Département Prestations
 Andrea Vogel, Département Informatique
 Patrick Grandfils, Département Finances
 Diego Cicco, Département RH et Services généraux

La Direction générale compte sept membres nommés par le Conseil d'administration, elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Organigramme fonctionnel



Les membres de la Direction générale



Ruedi Bodenmann
Directeur général



Danilo Bonadei
Département Clients et Marché



Stephan Kotyczka
Département Développement et Marketing



Fabio Fierloni
Département Prestations



Andrea Vogel
Département Informatique



Patrick Grandfils
Département Finances



Diego Cicco
Département RH et Services généraux

Rémunérations

La politique de rémunération du Groupe Assura repose sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance dans ce domaine, notamment sur un engagement à appliquer une rémunération équitable et compétitive, adaptée à chaque fonction et respectant l'égalité femmes-hommes.

La rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction générale concerne l'ensemble de leurs activités au sein des sociétés du Groupe Assura, à savoir Assura-Basis SA, Assura SA, Figeas SA et Assura Holding SA. Elle est financée par ces quatre sociétés.

La rémunération des administrateurs est arrêtée par l'Assemblée générale. Elle porte sur leurs activités au sein du Conseil d'administration et de ses quatre comités. Cette rémunération est fixe et ne comporte pas de part variable. La rémunération de la Direction générale du Groupe est, quant à elle, fixée par le Conseil d'administration. Elle comporte un salaire annuel fixe, une composante salariale variable et des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance. La rémunération obtenue dans le cadre de mandats professionnels exercés pour le compte d'Assura est reversée à l'employeur. La composante variable est définie en fonction de l'atteinte d'objectifs d'entreprise, communs à l'ensemble des membres de la Direction générale, ainsi que d'objectifs individuels. L'atteinte des objectifs d'entreprise est évaluée par le Conseil d'administration qui se détermine également quant à l'atteinte des objectifs individuels des membres de la Direction générale.

En 2020, le montant annuel de la rémunération brute des membres du Conseil d'administration du Groupe Assura s'élève à CHF 767'268 (2019: CHF 760'858). La rémunération brute la plus élevée est celle du président du Conseil d'administration. Elle s'établit à CHF 189'974 (2019: CHF 189'672).

La rémunération brute 2020 des membres de la Direction générale du Groupe Assura, y compris les anciens membres, comporte le salaire fixe versé en 2020, une part variable au titre de l'exercice 2020 versée en 2021, les charges sociales (AVS/AI/APG/AC/LAA) ainsi que la contribution de prévoyance à la charge de l'employé, soit un montant de CHF 2'359'584 (2019: CHF 3'196'140). Ces montants tiennent compte de l'évolution de la composition de la Direction générale et de la durée effective durant laquelle ses membres ont été en fonction au sein de la Direction. Des contributions de l'employeur au titre de la prévoyance, à hauteur de CHF 330'342 (2019: CHF 447'460) ont été versées sur ces montants, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel. La rémunération brute la plus élevée est celle du directeur général, soit CHF 673'000 (2019: CHF 681'050). S'y ajoutent les contributions de l'employeur, conformément au plan de prévoyance qui s'applique à l'ensemble du personnel, pour un montant de CHF 94'220 (2019: CHF 95'347).

Fonctions de supervision et de contrôle

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre réglementaire et des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Gestion des risques et contrôle interne

Le système de gestion des risques et de contrôle interne du Groupe Assura comporte trois lignes de défense :

- La première ligne de défense se concrétise par des contrôles effectués dans l'organisation opérationnelle par les Départements Clients et Marché, Prestations, Développement et Marketing, Finances, Informatique, RH et Services généraux. La première ligne de défense est chargée de l'identification des risques, de leur évaluation, de la détermination des moyens de remédiation et de l'escalade des risques les plus importants. Elle conçoit et met en œuvre des contrôles opérationnels et la gestion des incidents (y compris leur formalisation et leur documentation). Elle comprend notamment des fonctions de contrôle permanent dans les départements les plus importants. Elle rapporte à la Direction générale.
- La deuxième ligne de défense regroupe l'ensemble des fonctions dédiées à la gestion et à la prévention des risques. Elle comprend la gestion des risques et contrôle interne, la compliance, le contrôle actuariel et le contrôle de la sécurité IT. Elle exerce un rôle de support, de contrôle et de coordination dans la gestion des risques. Elle s'assure que l'ensemble des risques sont correctement identifiés et évalués par la première ligne de défense et que les plans de remédiation sont suffisants et mis en œuvre. Elle maintient et développe la cartographie des risques. Elle consolide les contrôles mis en place par la première ligne et s'assure de leur pertinence et de leur efficacité. Elle s'assure également de la pertinence et de l'efficacité du système de gestion et de suivi des incidents. Elle diffuse, dans l'ensemble de la société, la culture de la gestion du risque. Elle rapporte à la Direction générale.

- La troisième ligne de défense est la Fonction Audit interne.

Compliance

La Fonction Compliance comprend l'ensemble des activités permettant de s'assurer que les sociétés du Groupe, leurs organes et leurs collaborateurs respectent les lois et les réglementations en vigueur. Lesdites mesures comprennent également l'observation des règles de comportement internes et l'éthique professionnelle.

Audit interne

L'Audit interne est une activité indépendante et objective qui donne au Groupe Assura une garantie sur le degré de maîtrise de ses opérations et lui apporte ses conseils pour les améliorer. Il aide le Groupe à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernance d'entreprise, et en émettant des recommandations pour renforcer leur efficacité. Il est directement rattaché au Conseil d'administration.

Le responsable de l'Audit interne informe périodiquement le Comité d'audit et des risques des résultats des activités de l'Audit interne. L'Audit interne communique également les conclusions de ses missions aux responsables concernés ainsi qu'à la Direction générale. Les résultats du suivi semestriel des recommandations sont portés à la connaissance des responsables individuels, de la Direction générale et du Comité d'audit et des risques.

Rapport financier 2020

Compte de résultat consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Primes acquises pour propre compte	1	3'944'144	3'917'217
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	2	-2'645'073	-2'628'145
Compensation des risques entre assureurs		-1'098'735	-1'069'362
Charges d'exploitation pour propre compte	3	-213'543	-192'556
Résultat technique		-13'207	27'154
Produits des placements de capitaux		141'832	184'442
Charges des placements de capitaux		-70'627	-49'281
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-23'869	-102'265
Résultat des placements de capitaux	4	47'336	32'896
Autres produits d'exploitation	5	2'163	3'813
Autres charges d'exploitation	6	-7'703	-8'234
Résultat d'exploitation		28'589	55'629
Résultat hors exploitation		-	-
Résultat exceptionnel	7	-203	-
Résultat consolidé avant impôts		28'386	55'629
Impôts sur les bénéfices		-1'745	-4'577
Impôts différés sur les bénéfices		6'299	-2'698
Part des minoritaires dans le résultat		3'364	-2'749
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		36'304	45'605
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes		-30'000	1'289
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes		6'304	46'894

Bilan consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	31.12.2020	31.12.2019
Actif			
Placements de capitaux	8	3'096'695	2'986'459
Immobilisations incorporelles	9	4'444	1'412
Immobilisations corporelles	10	11'448	5'714
Comptes de régularisation actifs	11	17'041	16'083
Créances	12	214'079	193'707
Liquidités		1'025'704	976'957
Total de l'actif		4'369'411	4'180'332
Passif			
Capital de l'entité		200	200
Réserves provenant de primes		-	100
Réserves provenant de bénéfices		737'788	691'544
Résultat consolidé		6'304	46'894
Part des minoritaires dans le capital		10'245	13'609
Capitaux propres		754'537	752'347
Provisions techniques pour propre compte	13	1'986'218	1'907'742
Provision pour remboursement de primes		30'000	-
Provisions non techniques	14	2'716	3'859
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	15	284'939	261'070
Comptes de régularisation passifs	16	711'184	640'244
Impôts différés passifs, nets	17	3'966	10'265
Dettes	18	595'851	604'805
Capitaux étrangers		3'614'874	3'427'985
Total du passif		4'369'411	4'180'332

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Montants en milliers de CHF	Annexe	2020	2019
Résultat consolidé		6'304	46'894
Amortissements/révaluations des placements de capitaux		-20'469	-103'082
Amortissements/révaluations des immobilisations incorporelles		831	807
Amortissements/révaluations des immobilisations corporelles		2'933	2'190
Amortissements/révaluations des créances		15'998	16'743
Variation des provisions techniques pour propre compte		78'476	191'637
Variation de la provision pour remboursement de primes		30'000	-30'000
Variation des provisions non techniques		-1'143	-1'392
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		23'869	102'265
Constitution/utilisation de la réserve de contributions de l'employeur		-2	-1'947
Bénéfice/perte provenant de réalisations d'immobilisations corporelles		-39	-8
Variation des comptes de régularisation actifs		-958	-8'176
Variation des créances		-36'370	-24'745
Variation des comptes de régularisation passifs		70'940	-20'973
Variation des dettes		-8'954	68'729
Variation des impôts différés sur les bénéfices		-6'299	2'698
Variation des écarts de conversion		-	-
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation		155'117	241'640
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux		-89'765	-526'057
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations incorporelles		-3'863	-695
Investissements/désinvestissements dans des immobilisations corporelles		-8'628	-3'384
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement		-102'256	-530'136
Variation des minoritaires		-3'364	2'749
Versement de dividendes		-750	-500
Flux de trésorerie de l'activité de financement		-4'114	2'249
Variation nette des liquidités		48'747	-286'247
Etat des liquidités au 01.01		976'957	1'263'204
Etat des liquidités au 31.12		1'025'704	976'957
Variation nette des liquidités		48'747	-286'247

Tableau de variation des fonds propres consolidés

Montants en milliers de CHF	Capital de l'entité	Réserves provenant de primes	Réserves provenant de bénéfices	Résultat consolidé	Ecarts de conversion	Part des minoritaires dans le capital	Total
Capitaux propres au 01.01.2019	200	100	630'176	61'868	-76	10'860	703'128
Affectation du résultat 2018	-	-	61'868	-61'868	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-500	-	-	-	-500
Tadis Tunis SA - déconsolidation au 01.01.2019	-	-	-	-	76	-	76
Résultat annuel 2019	-	-	-	46'894	-	2'749	49'643
Capitaux propres au 31.12.2019	200	100	691'544	46'894	-	13'609	752'347
Affectation du résultat 2019	-	-	46'894	-46'894	-	-	-
Reclassement agios de fusion	-	-100	100	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	-750	-	-	-	-750
Résultat annuel 2020	-	-	-	6'304	-	-3'364	2'940
Capitaux propres au 31.12.2020	200	-	737'788	6'304	-	10'245	754'537

Capital de l'entité

- Assura Holding SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.
- Assura-Basis SA, le capital-actions est réparti en 1'000 actions nominatives ordinaires d'une valeur nominale de CHF 100.

Réserves provenant de bénéfices

La part LAMal des réserves provenant de bénéfices consolidés au 31.12.2020 s'élève à KCHF 560'505 (31.12.2019: KCHF 548'659).

Annexe aux comptes annuels consolidés

Compte de résultat sectoriel

Montants en milliers de CHF	Assurances selon la LAMal		Assurances selon la LCA	
	2020	2019	2020	2019
Primes acquises pour propre compte	3'595'095	3'564'669	349'049	352'548
Charges de sinistres et de prestations pour propre compte	-2'314'409	-2'334'544	-337'426	-300'620
Compensation des risques entre assureurs	-1'098'735	-1'070'253	-	-
Charges d'exploitation pour propre compte	-169'583	-154'426	-55'855	-48'501
Résultat technique	12'368	5'446	-44'232	3'427
Produits des placements de capitaux	88'106	109'633	60'020	80'543
Charges des placements de capitaux	-37'555	-26'895	-32'611	-22'434
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-12'210	-74'456	-21'659	-27'809
Résultat des placements de capitaux	38'341	8'282	5'750	30'300
Autres produits d'exploitation	1'114	1'775	332	1'058
Autres charges d'exploitation	-4'870	-4'945	-1'623	-2'145
Résultat d'exploitation	46'953	10'558	-39'773	32'640
Résultat hors exploitation	-	-	-	-
Résultat exceptionnel	-	-	-203	-
Résultat consolidé avant impôts	46'953	10'558	-39'976	32'640
Impôts sur les bénéfices	-	-	95	-2'847
Impôts différés sur les bénéfices	-	-	6'245	-2'301
Part des minoritaires dans le résultat	-	-	3'364	-2'749
Résultat consolidé avant attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	46'953	10'558	-30'272	24'743
Attribution (-)/dissolution à la provision pour remboursement de primes	-30'000	1'289	-	-
Résultat consolidé après attribution ou dissolution de la provision pour remboursement de primes	16'953	11'847	-30'272	24'743

Autres ¹	Eliminations	Résultat consolidé	
		2020	2019
2020	2019	2020	2019
-	-	-	-
-	-	6'762	7'019
-	-	-	-
-200'530	-4'295	212'425	15'557
-200'530	-4'295	219'187	22'576
162	667	-6'456	-6'401
-461	-189	-	237
-	-	10'000	-
-299	478	3'544	-6'164
213'523	17'440	-212'806	-16'460
-1'285	-1'192	75	48
11'409	12'431	10'000	-
-	-	-	-
-	-	-	-
11'409	12'431	10'000	-
-1'840	-1'730	-	-
54	-397	-	-
-	-	-	-
9'623	10'304	10'000	-
-	-	-	-
9'623	10'304	10'000	-

¹ Ce secteur regroupe toutes les autres activités.

Principes de présentation des comptes

Normes de présentation des comptes

Les comptes annuels consolidés du Groupe Assura ont été établis conformément aux recommandations relatives à la présentation des comptes Swiss GAAP RPC et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats du Groupe (true & fair view). Les normes Swiss GAAP RPC forment un tout. Toutes les recommandations formulées doivent dès lors être appliquées. La norme Swiss GAAP RPC 41 est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2012 pour les comptes annuels statutaires des assureurs-maladie LAMal. Le Groupe Assura applique cette norme en relation avec la norme Swiss GAAP RPC 30 (consolidation). L'utilisation des normes Swiss GAAP RPC est un choix volontaire.

Modification de présentation des comptes

Selon les instructions de l'OFSP, les frais administratifs de l'institution commune LAMal sont présentés, dès 2020, dans les frais d'exploitation alors qu'ils étaient présentés avec les coûts de la compensation des risques en 2019. Les comptes 2019 ont été retraités afin de permettre la comparaison.

Principes de consolidation

Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés englobent toutes les entreprises qui sont contrôlées directement ou indirectement par Assura Holding SA. Ce contrôle équivaut à la possibilité d'influencer de manière déterminante les affaires financières et opérationnelles, afin d'être en mesure d'en tirer une utilité correspondante. C'est habituellement le cas lorsque Assura Holding SA détient, directement ou indirectement, plus de 50% des droits de vote d'une société. C'est aussi le cas lorsque Assura Holding SA n'est pas intéressée au capital, mais dispose par exemple de la majorité dans le Conseil d'administration ou qu'elle peut exercer le contrôle grâce à des accords contractuels.

Modification du périmètre de consolidation

Selon le contrat de fusion du 8 avril 2020, Bestprint SA est intégré dans Figeas SA avec effet rétroactif au 01.01.2020.

Méthode de consolidation

La consolidation des sociétés se fait selon la méthode de l'intégration globale. La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne (purchase method). Selon celle-ci, les fonds propres des sociétés du Groupe sont compensés avec la valeur comptable de la participation auprès de la société holding au moment de l'acquisition ou de la fondation. Les actifs et les fonds étrangers des sociétés acquises font l'objet d'une réévaluation à la date du changement de contrôle selon les principes du Groupe Assura ; les plus-values et moins-values sont attribuées aux postes concernés du bilan et la différence entre le prix de vente et les fonds propres déterminés selon les principes de présentation des comptes du groupe, c'est-à-dire le goodwill, est entièrement amortie sur plusieurs années. Les participations éventuelles de tiers à des sociétés entièrement consolidées sont mentionnées séparément comme parts des minoritaires au capital et au résultat.

Date de clôture

La date de clôture pour toutes les sociétés figurant dans le périmètre de consolidation est le 31 décembre.

Relations internes

Toutes les relations d'affaires entre les sociétés consolidées sont éliminées du bilan et du compte de résultat.

Périmètre de consolidation 2020

Raison sociale	Branche	Consolidation	Participation en %	Capital en milliers de CHF
Assura Holding SA, Pully	Holding			100
Assura SA, Pully	Assurances complémentaires LCA	Intégration globale	90% ¹	8'000
Assura-Basis SA, Pully (sur la base d'une Direction et d'un Conseil d'administration communs)	Assurance-maladie LAMal	Intégration globale	0%	100
Figeas SA, Pully	Services	Intégration globale	100% ²	100

¹ Y compris les actions propres d'Assura SA (5.7%) ; les 10 % restants sont détenus par le fonds de prévoyance du Groupe Assura.

² Selon le contrat de fusion du 8 avril 2020, Bestprint SA est intégré dans Figeas SA avec effet rétroactif au 01.01.2020.

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux (sauf les obligations). Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique. Les principales méthodes comptables présentées ci-dessous ont été appliquées de manière uniforme à toutes les sociétés du Groupe.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux

Terrains et constructions

Les terrains et constructions englobent les immeubles de rendement ainsi que les bâtiments utilisés en propre par le Groupe.

L'évaluation des immeubles est effectuée en fonction des valeurs actuelles. Des expertises sont établies par un expert indépendant dans un intervalle de trois à six ans selon la méthode DCF « Discounted Cash-Flow ». Les années intermédiaires, l'évaluation des immeubles est effectuée aux valeurs actuelles selon une méthode reconnue. Les immeubles en construction sont évalués à leur coût d'acquisition pendant la phase de construction. Les intérêts intercalaires ne sont pas inscrits à l'actif.

Obligations et placements semblables

Cette rubrique englobe les obligations ainsi que les fonds obligataires. Les obligations sont évaluées selon la méthode d'amortissement des coûts et les fonds obligataires selon leur valeur de marché. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions et placements semblables

Les actions et fonds d'actions sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Fonds immobiliers

Les fonds immobiliers sont évalués selon leur valeur de marché. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Réserve de contributions de l'employeur

Les actifs provenant de la réserve de contributions de l'employeur sont portés à l'actif à la valeur nominale en l'absence de renonciation à l'utilisation. La valeur est vérifiée chaque année et, le cas échéant, le poste est corrigé.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Licences	4 années	25% linéaire
Logiciels informatiques	4 années	25% linéaire

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition sur la durée d'utilisation estimée :

	Durée d'utilisation	Méthode
Equipement d'exploitation	5 années	20% linéaire
Machines d'impression	8 années	12.5% linéaire
Mobilier	8 années	12.5% linéaire
Mobilier (stand)	4 années	25% linéaire
Informatique (hardware)	4 années	25% linéaire
Véhicules	5 années	20% linéaire

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue mais concernant l'exercice suivant ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Créances

Les créances sont évaluées à la valeur nominale. Le du croire est évalué sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents. Pour les sociétés LAMal, le calcul du du croire tient compte des effets de l'art. 64a LAMal.

Liquidités

En plus des liquidités opérationnelles, les liquidités comprennent les placements liquides et les fonds monétaires.

Provisions techniques pour propre compte

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et de fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions actuarielles.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de fluctuation et de sécurité sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provision pour remboursement de primes

Assura-Basis SA a décidé de redistribuer, en 2021, des excédents de primes 2020 dans certains cantons. Dans ce but, une provision a été constituée.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

Provision pour risques liés aux placements de capitaux

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur 12 mois. Un taux similaire a été appliqué sur les immeubles en valeur de marché.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Commentaires relatifs au compte de résultat consolidé

1 – Primes acquises pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Produits des primes ¹	3'944'141	3'917'220
Variation des reports de primes	3	-3
Total	3'944'144	3'917'217

¹ Contributions du secteur public KCHF 493'684 en 2020 (KCHF 434'935 en 2019)

2 – Charges de sinistres et de prestations pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Charges de sinistres et de prestations	-3'035'123	-2'888'540
Participation aux coûts	468'529	452'029
Variation des provisions techniques pour propre compte	-78'479	-191'634
Total	-2'645'073	-2'628'145

3 – Charges d'exploitation pour propre compte

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Charges de personnel	-149'553	-137'579
Locaux administratifs et installations d'exploitation	-4'210	-3'474
Charges informatiques	-26'419	-17'505
Autres charges administratives	-19'692	-15'675
Marketing, publicité et commissions	-9'905	-15'326
Amortissements	-3'764	-2'997
Total²	-213'543	-192'556

Impact du projet Altas (changement du système informatique) :

² KCHF 22'153 en 2020 (KCHF 5'546 en 2019).

4 – Résultat des placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2020
Terrains et constructions	3'781	-	1'807	5'588
Obligations et placements semblables	22'010	2'222	-	24'232
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	6'320	463	23'427	30'210
Fonds immobiliers	6'246	17	28'556	34'819
Instruments financiers dérivés	-	40'632	6'351	46'983
Participations	-	-	-	-
Total	38'357	43'334	60'141	141'832

Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2020
Terrains et constructions	-2'052	-	-12'073	-14'125
Obligations et placements semblables	-	-5'093	-683	-5'776
Prêts à des institutions publiques	-	-105	-	-105
Actions et placements semblables	-	-1'041	-18'546	-19'587
Fonds immobiliers	-	-612	-826	-1'438
Instruments financiers dérivés	-	-19'224	-7'544	-26'768
Participations	-	-	-	-
Charges d'administration des placements	-2'828	-	-	-2'828
Total	-4'880	-26'075	-39'672	-70'627
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-23'869	-23'869
Résultat des placements de capitaux	33'477	17'259	-3'400	47'336

Résultat des placements de capitaux (suite)

Montants en milliers de CHF	Produits des placements	Bénéfices réalisés	Bénéfices non réalisés	Total 2019
Terrains et constructions	3'668	-	15'226	18'894
Obligations et placements semblables	21'037	2'263	-	23'300
Prêts à des institutions publiques	-	-	-	-
Actions et placements semblables	7'058	2'008	53'993	63'059
Fonds immobiliers	6'509	1'832	44'260	52'601
Instruments financiers dérivés	-	24'068	2'520	26'588
Participations	-	-	-	-
Total	38'272	30'171	115'999	184'442
Montants en milliers de CHF	Charges de gestion sur placements	Pertes réalisées	Pertes non réalisées	Total 2019
Terrains et constructions	-2'146	-	-3'205	-5'351
Obligations et placements semblables	-	-2'587	-497	-3'084
Prêts à des institutions publiques	-	-263	-	-263
Actions et placements semblables	-	-51	-3'444	-3'495
Fonds immobiliers	-	-250	-	-250
Instruments financiers dérivés	-	-27'447	-5'771	-33'218
Participations	-	-134	-	-134
Charges d'administration des placements	-3'486	-	-	-3'486
Total	-5'632	-30'732	-12'917	-49'281
Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	-	-102'265	-102'265
Résultat des placements de capitaux	32'640	-561	817	32'896

5 – Autres produits d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Liquidités (intérêts, gains sur change, etc.)	760	2'294
Créances (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	43	2
Autres produits	1'360	1'517
Total	2'163	3'813

6 – Autres charges d'exploitation

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Liquidités (intérêts, pertes sur change, etc.)	-6'575	-7'237
Dettes (y c. intérêts liés à la compensation des risques)	-38	-4
Autres charges	-1'090	-993
Total	-7'703	-8'234

7 – Résultat exceptionnel

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Produits exceptionnels	-	-
Charges exceptionnelles ¹	-203	-
Total	-203	-

¹ Ce montant correspond à l'impôt anticipé payé sur les actions propres d'Assura SA détenues depuis plus de 6 ans (art. 4a, al. 2 LIA).

Commentaires relatifs au bilan consolidé

8 – Placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Terrains et constructions	197'977	208'243
Obligations et placements semblables	2'266'456	2'157'923
Prêts à des institutions publiques	-	30'000
Actions et placements semblables	302'228	287'392
Fonds immobiliers	312'552	286'538
Instruments financiers dérivés	12'651	11'534
Réserve de contributions de l'employeur	4'831	4'829
Total	3'096'695	2'986'459
Valeurs de marché des obligations et placements semblables	2'342'368	2'204'646

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2020

Valeur de marché au 31.12.2020

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	10'056	-	10'056
Devises à terme EUR	Couverture change	-	5'022	-5'022
Devises à terme GBP	Couverture change	-	477	-477
Total		10'056	5'499	4'557
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	3'100	1'059	2'041
EURO STOXX 50	Couverture (option)	3'012	1'312	1'700
FTSE 100	Couverture (option)	1'338	556	782
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	6'607	3'036	3'571
Total		14'057	5'963	8'094

Instruments financiers dérivés en cours (ouverts) au 31.12.2019

Valeur de marché au 31.12.2019

Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Devises à terme USD	Couverture change	4'009	254	3'755
Devises à terme EUR	Couverture change	677	69	608
Devises à terme GBP	Couverture change	13	149	-136
Total		4'699	472	4'227
Montants en milliers de CHF	Type d'opération	Actif	Passif	Total
Indices				
OSMI	Couverture (option)	2'822	767	2'055
EURO STOXX 50	Couverture (option)	2'054	632	1'422
FTSE 100	Couverture (option)	821	235	586
S&P 500 E-MINI	Couverture (option)	4'526	1'282	3'244
Total		10'223	2'916	7'307

9 – Immobilisations incorporelles

Montants en milliers de CHF	Licences	Logiciels informatiques	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	1'222	302	1'524
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2019	6'309	4'628	10'937
Entrées	645	50	695
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2019	6'954	4'678	11'632
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2019	-5'087	-4'326	-9'413
Amortissements annuels	-672	-135	-807
Sorties	-	-	-
Etat au 31.12.2019	-5'759	-4'461	-10'220
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	1'195	217	1'412
Valeurs d'acquisition			
Valeurs brutes au 01.01.2020	6'954	4'678	11'632
Entrées	3'863	-	3'863
Sorties	-1'116	-1'120	-2'236
Etat au 31.12.2020	9'701	3'558	13'259
Corrections de valeurs cumulées			
Corrections de valeurs au 01.01.2020	-5'759	-4'461	-10'220
Amortissements annuels	-726	-105	-831
Sorties	1'116	1'120	2'236
Etat au 31.12.2020	-5'369	-3'446	-8'815
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	4'332	112	4'444

10 – Immobilisations corporelles

Montants en milliers de CHF	Equipement d'exploitation et mobilier	Informatique (Hardware)	Véhicules	Total
Valeurs comptables nettes au 01.01.2019	2'301	2'208	3	4'512
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2019	10'582	10'828	424	21'834
Entrées	2'311	1'089	-	3'400
Sorties	-35	-	-	-35
Etat au 31.12.2019	12'858	11'917	424	25'199
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2019	-8'281	-8'620	-421	-17'322
Amortissements annuels	-1'006	-1'183	-1	-2'190
Sorties	27	-	-	27
Etat au 31.12.2019	-9'260	-9'803	-422	-19'485
Valeurs comptables nettes au 31.12.2019	3'598	2'114	2	5'714
Valeurs d'acquisition				
Valeurs brutes au 01.01.2020	12'858	11'917	424	25'199
Entrées	4'831	3'836	-	8'667
Sorties	-197	-4'669	-78	-4'944
Etat au 31.12.2020	17'492	11'084	346	28'922
Corrections de valeurs cumulées				
Corrections de valeurs au 01.01.2020	-9'260	-9'803	-422	-19'485
Amortissements annuels	-1'500	-1'432	-1	-2'933
Sorties	197	4'669	78	4'944
Etat au 31.12.2020	-10'563	-6'566	-345	-17'474
Valeurs comptables nettes au 31.12.2020	6'929	4'518	1	11'448

11 – Comptes de régularisation actifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Intérêts courus	9'551	10'505
Autres actifs de régularisation	7'490	5'578
Total	17'041	16'083

12 – Créances

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Preneurs d'assurance	143'921	145'183
Organisations d'assurance	1'558	1'561
Agents et intermédiaires	53	83
Organisations et personnes proches	-	7
Institutions publiques	64'190	43'759
Autres créances	4'357	3'114
Total	214'079	193'707

13 – Provisions techniques pour propre compte

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2019	792'194	1'758	262'546	601'102	58'505	1'716'105
Constitutions	136'996	-	49'865	557	4'339	191'757
Dissolutions	-	-120	-	-	-	-120
Etat au 31.12.2019	929'190	1'638	312'411	601'659	62'844	1'907'742

Montants en milliers de CHF	Provisions pour sinistres	Provisions pour participations aux excédents des assurés	Provisions de sécurité et de fluctuation	Provisions de vieillissement	Autres provisions techniques ¹	Total
Etat au 01.01.2020	929'190	1'638	312'411	601'659	62'844	1'907'742
Constitutions	-	-	-	404'577	-	404'577
Dissolutions	-51'826	-95	-264'780	-	-9'400	-326'101
Etat au 31.12.2020	877'364	1'543	47'631	1'006'236	53'444	1'986'218

¹ Les autres provisions techniques se composent de la provision orthodontie, de la provision décès et de la provision report de primes.

14 – Provisions non techniques

Montants en milliers de CHF	Personnel	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2019	4'626	441	184	5'251
Constitutions	-	-	338	338
Utilisations	-1'289	-441	-	-1'730
Dissolutions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2019	3'337	-	522	3'859

Montants en milliers de CHF	Personnel	Impôts	Autres	Total
Etat au 01.01.2020	3'337	-	522	3'859
Constitutions	-	-	33	33
Utilisations	-1'144	-	-32	-1'176
Dissolutions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2020	2'193	-	523	2'716

Provision personnel

Il s'agit de la provision pour les primes de fidélité en faveur du personnel.

15 – Provision pour risques liés aux placements de capitaux

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2019	158'805
Constitutions	102'265
Dissolutions	-
Etat au 31.12.2019	261'070

Montants en milliers de CHF	Total
Etat au 01.01.2020	261'070
Constitutions	23'869
Dissolutions	-
Etat au 31.12.2020	284'939

16 – Comptes de régularisation passifs

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Compensation des risques	686'918	618'153
Autres passifs de régularisation	24'266	22'091
Total	711'184	640'244

17 – Impôts différés passifs, nets

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Impôts différés passifs	9'349	10'265
Crédits d'impôts différés provenant de pertes fiscales reportées non encore utilisées	-5'383	-
Total	3'966	10'265

18 – Dettes

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Preneurs d'assurance	582'129	596'556
Organisations d'assurance	274	41
Agents et intermédiaires	794	822
Organisations et personnes proches	3'804	1'740
Institutions publiques	1'688	1'257
Autres dettes	7'162	4'389
Total	595'851	604'805

19 – Engagements envers des institutions de prévoyance

Réserve de cotisations de l'employeur	Valeur nominale	Renonciation d'utilisation	Bilan	Utilisations	Constitutions	Bilan
Montants en milliers de CHF	31.12.2020	2020	31.12.2020	2020	2020	31.12.2019
Institutions de prévoyance	4'831	-	4'831	-	2	4'829

Montants en milliers de CHF	Excédent de couverture/ sous couverture ¹	Part économique de l'organisation	Charges de prévoyance dans les charges de personnel
	31.12.2020	31.12.2019	2020
Institutions de prévoyance	-	-	14'815

¹ Sur la base des comptes de l'institution de prévoyance établis au 31.12.2019 selon la norme Swiss GAAP RPC 26.

Autres informations

Sûretés constituées en faveur de tiers

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Cautionnements (garanties de loyers)	643	393

Taux d'imposition pour les impôts différés sur les bénéfices

Montants en milliers de CHF	31.12.2020	31.12.2019
Figeas SA	15.40%	15.99%
Assura SA	15.23%	15.51%
Bestprint SA	-	13.90%

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Il n'y a pas d'actifs grevés d'une réserve de propriété en dehors de la fortune liée.

Dettes de crédit-bail (dans la mesure où celles-ci n'échoient pas ni ne peuvent être dénoncées dans les 12 mois suivant la date du bilan)

Montants en milliers de CHF	Durée résiduelle	31.12.2020	31.12.2019
Baux	1 à 5 ans	4'134	1'147
Total		4'134	1'147

Honoraires de l'organe de révision

Montants en milliers de CHF	2020	2019
Prestations d'audit	368	385
Autres prestations de services	-	-
Total	368	385

Engagements éventuels Groupe TVA

Les sociétés du Groupe Assura font partie d'un groupe TVA et sont ainsi solidaires des dettes vis-à-vis de l'Administration fédérale des contributions à Berne.

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 14 avril 2021 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2020.

Rapport de l'organe de révision



KPMG SA
Avenue du Théâtre 1
Case postale 6663
CH-1002 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale des actionnaires d'Assura Holding SA, Pully

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés d'Assura Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe (pages 22 à 42) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.



Assura Holding SA, Pully
Rapport de l'organe de
révision sur les comptes
consolidés à l'Assemblée
générale des actionnaires

Paragraphe relatif à d'autres points

Les comptes consolidés d'Assura Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 ont été vérifiés par un autre organe de révision. Celui-ci a délivré, dans son rapport du 8 avril 2020, une opinion d'audit sans modification.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cécile Ginier
Expert-réviseur agréée

Lausanne, le 14 avril 2021

Notes

Area with horizontal dotted lines for notes.



Impressum

Edition

Groupe Assura
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Rédaction

Service de la Communication du Groupe
communication@assura.ch

Traduction pour la version allemande

Service de Traduction du Groupe

Conception graphique

MetaDesign AG
Klausstrasse 26
8008 Zurich
metadesign.com

Photographie

Valentin Flauraud

Impression

Figeas SA
Ch. Budron B3
1052 Le Mont-sur-Lausanne

Tirage

220 exemplaires (140 en français et 80 en allemand)
Version électronique disponible sur assura.ch

Avril 2021

